

**Séminaire franco-vietnamien sur la recherche en sciences sociales
Hanoi, 23-24 mai 2002**

**Quelques réflexions relatives à la recherche
dans le domaine de la population au Viêt-nam**

Patrick Gubry
Démographe
Institut de recherche pour le développement, UR 013
gubry@ird.fr

Il faut saluer l'initiative prise par l'ambassade de France à Hanoi et le Centre national des sciences sociales et humaines d'organiser un séminaire franco-vietnamien pour discuter des priorités en matière de recherche en sciences sociales au Viêt-nam. L'objectif est de préparer les termes d'un appel d'offre portant sur des recherches en sciences sociales qui devrait être lancé vers la fin de l'année 2002 dans le cadre du Fonds de solidarité prioritaire (FSP) et qui pourra ainsi répondre plus étroitement aux besoins nationaux.

Trois grands axes de recherche ont d'ores et déjà été définis : Intégration internationale et régionale ; Transition économique et politique ; Transformations sociales et humaines. Les recherches du domaine de la population relèvent en général du troisième axe.

En pratique, il semble cependant clair qu'il faille non seulement identifier des thématiques prioritaires pour le pays, compte tenu du contexte actuel, mais également les faire coïncider avec les préoccupations des institutions potentiellement partenaires, au Viêt-nam et en France, et celles des chercheurs disponibles, tant vietnamiens que français.

Par ailleurs, les recherches menées en coopération dans le passé permettent d'identifier certains problèmes spécifiques qui se sont posés, de manière à les minimiser à l'avenir. Bien entendu, cette réflexion ne saurait être exhaustive : elle met aussi l'accent sur l'IRD dont les activités me sont mieux connues¹.

Les recherches récentes sur la population menées en coopération avec la France

De nombreux programmes de recherche comportent un volet sur la population. Pour ne citer –très succinctement– que les programmes relevant des sciences sociales, rappelons certaines opérations menées par le CNRS en géographie, avec la publication du remarquable atlas du Viêt-nam (par Christian Taillard et Vu Tu Lap) et les travaux en cours sur la périurbanisation à Hanoi. L'IRD a réalisé un important programme de recherche au niveau national sur l'emploi non agricole et l'éducation en coopération avec le Ministère du Travail, qui a donné lieu à des publications conjointes (par Nolwen Henaff, Jean-Yves Martin et Xavier Oudin) ; des programmes sont en cours sur le fonctionnement du système de santé (Bernard Hours) et celui du marché (Monique Selim). La liste des unités de recherche et des chercheurs en sciences sociales de l'IRD travaillant sur le Viêt-nam est donnée en annexe 1. De nombreuses thèses touchant aux études de population au sens large, portant sur toutes les disciplines des sciences sociales, sont régulièrement soutenues dans les universités françaises ; citons celles portant sur l'histoire de Hanoi (par Philippe Papin), sur l'urbanisme à Hanoi et Hô Chi Minh Ville (par Laurence Nguyễn) et sur les Hoa au Viêt-nam (par Michel Dolinski).

Dans le domaine plus proprement démographique, les recherches se sont développées durant la dernière décennie.

Les premiers travaux ont porté sur les relations entre la transition vers l'économie de marché et les changements démographiques (Gendreau, 1993 ; Dang Thu & al., 1998).

¹ Je remercie tous ceux qui m'ont aimablement communiqué les informations nécessaires à cette réflexion. Bien entendu, toutes ces contributions n'ont pu être citées dans leur totalité, mais certaines d'entre elles ont été transmises directement au séminaire.

Le Centre français sur la Population et le Développement (CEPED) (GIS regroupant l'EHESS, l'INED, l'IRD/ex-ORSTOM, l'INSEE et l'Université Paris VI) a été choisi comme agence d'exécution du projet VIE/93/P02 du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), qui a reçu également un soutien du Ministère français des Affaires étrangères. Ce projet a réalisé quatre enquêtes sociodémographiques en 1994 :

- L'enquête sur la migration spontanée dans la ville de Vung Tau et dans la province de Đông Nai, réalisée par le Centre d'Études Démographiques de Hanoi (Doan Mâu Diệp & al., 1996 ; ESCAP, 1996) ;
- L'enquête sur les changements au sein de la famille dans la province de Thai Binh, réalisée par l'Institut de Sociologie de Hanoi (Institute of Sociology, 1996) ;
- L'enquête « Migration, ressources humaines, emploi et urbanisation » à Hô Chi Minh Ville, réalisée par l'Institut de Recherche Économique de Hô Chi Minh Ville (IER, 1996 ; Truong Si Anh & al., 1996) ;
- L'enquête sur « Population, développement urbain et environnement à Hanoi », réalisée par l'Institut National de Planification Urbaine et Rurale de Hanoi (NIURP, 1996).

Le développement des recherches a conduit à la réalisation de travaux de synthèse, qui ont permis de faire connaître les travaux des chercheurs vietnamiens à l'extérieur, ceux des chercheurs français au Viêt-nam et de valoriser les recherches conjointes (Barbieri & al., 1995 ; Gendreau & al., 1997 ; Gubry, 2000a).

Les travaux les plus récents portent sur la démographie historique (Banen, 2000) et sur la migration rurale-urbaine (Gubry & al., 2002).

Au niveau des travaux universitaires, il faut signaler la soutenance de quatre importantes thèses de démographie à l'Université de Paris V (Nguyễn Thi Thiêng, 1998 ; Pham Thuy Huong, 1998 ; Vu Hoang Ngân, 1998 ; Scornet, 2000), ainsi que de plusieurs DEA. Les chercheurs vietnamiens avaient tous obtenus à cette occasion une bourse de l'ambassade de France et ont été accueillis au CEPED.

Plusieurs projets de recherche portant sur le Viêt-nam viennent d'obtenir un financement dans le cadre du Programme Urbain sur le Développement (PRUD), financé par le Ministère des Affaires étrangères et géré par l'ISTED et le GEMDEV. L'un d'eux porte sur une approche démographique des mobilités intra-urbaines à Hô Chi Minh Ville et à Hanoi ; il est réalisé en coopération entre l'IRD (UR 013), l'Institut de recherche économique de Hô Chi Minh Ville et le Centre de population de l'Université nationale d'économie de Hanoi. De son côté, l'INED poursuit des recherches sur la démographie historique. Un seul étudiant vietnamien est actuellement doté d'une bourse en alternance de l'ambassade de France pour préparer une thèse en démographie à l'EHESS.

Ce bref examen des travaux réalisés montre que de très nombreux problèmes ont été étudiés, sans pour autant que l'on puisse affirmer que tout le champ ait été couvert. En outre, dans ce domaine en évolution rapide un suivi des recherches est particulièrement important. De plus, ces recherches ont porté jusqu'à présent en plus grand nombre sur le delta du Fleuve Rouge que sur les autres régions du Viêt-nam. Plusieurs projets de recherche en coopération ou de valorisation des résultats de la recherche ont d'ores et déjà été formulés, depuis plusieurs années parfois, sans avoir encore trouvé de financement. Enfin, les bourses d'études sont très rares dans ce domaine. Cela montre que l'ensemble de ces activités de coopération a actuellement besoin d'être relancé.

Identification des problèmes de population au Viêt-nam et des thèmes de recherche

Un inventaire des principaux problèmes de population au Viêt-nam en relation avec le développement, avec quelques pistes de recherche, a été dressé récemment (Gubry, 2000b). Ces questions doivent s'inscrire dans les politiques de résorption de la pauvreté.

Concernant la démographie proprement dite et les disciplines proches, les thèmes de recherche suivants peuvent être dégagés :

- Pression démographique, intensification des systèmes de production et sécurité alimentaire
(Y compris le phénomène de « rurbanisation » des campagnes, très perceptible dans le delta du Fleuve Rouge* et celui du Mékong)²

- Transition démographique
(Y compris les études de démographie historique*, particulièrement utiles à financer par la France, qui possède des archives importantes sur le Viêt-nam)

- Statut de la femme et famille
(Le Renouveau va-t-il accélérer la diminution du rôle des valeurs traditionnelles ou au contraire les renforcer* ? Comment vont évoluer les liens intergénérationnels au sein de la famille ? La libéralisation économique va-t-elle entraîner un rajeunissement de l'âge au premier mariage ? Comment va évoluer l'éducation*, dont on connaît l'importance dans les changements sociaux et qui devient de plus en plus coûteuse pour les particuliers ? Le cas des « minorités ethniques »)

- Fécondité et santé de la reproduction
(Quelles sont les conséquences du nombre croissant de rapports sexuels chez les adolescents ? Comment va évoluer la contraception dans un contexte de liberté accrue ? Comment faire baisser l'avortement dans un pays qui connaît un des taux les plus élevés au monde* ?)

- Système sanitaire et santé
(La rénovation économique va-t-elle conduire à une détérioration du système de santé par suite d'une privatisation croissante ? Le vieillissement de la population. Comment faire évoluer la protection sociale* ? Comment faire encore baisser la mortalité infantile* ? Comment diminuer les disparités régionales de la mortalité ? L'évolution des facteurs de mortalité et l'émergence de nouvelles pathologies. Les facteurs sociaux du Sida*. Les rémanences de la guerre et des épandages chimiques dans le sud du pays)

- Renouveau et urbanisation
(La libéralisation économique, la croissance économique et le relâchement du contrôle résidentiel ne vont-ils pas entraîner une explosion urbaine ? La gestion de l'urbanisation et des problèmes d'urbanisme dans un contexte de croissance urbaine rapide*. Croissance urbaine et mobilités. Le rééquilibrage des pôles urbains et l'urbanisation dans les villes moyennes*. Évolution de l'emploi urbain*. Le comportement démographique des migrants en ville*. Les activités économiques des migrants et des migrantes*)

² Les astérisques font référence à des programmes pour lesquels des équipes ont déjà été identifiées.

- Migration internationale

(L'émigration va-t-elle se tarir ? L'évolution de l'émigration organisée. La croissance économique va-t-elle engendrer une immigration en provenance des pays voisins ? La migration de retour et le rôle des « Viêt Kiêu ». Les échanges avec les pays de l'ASEAN. Les mouvements transfrontaliers avec les pays voisins. Un phénomène nouveau : le mariage des femmes vietnamiennes avec des ressortissants chinois, notamment de Taiwan)*

- Population et environnement

(Dans quelle mesure la nécessaire croissance économique et les contraintes du marché parviendront-elles à assurer la non moins nécessaire préservation l'environnement ? Population et environnement urbain. Population et environnement global au Viêt-nam : causes et conséquences)*

Parmi les projets de recherche repérés ci-dessus, quatre ont reçu à ma connaissance une formulation plus précise et les trois premiers ont déjà été soumis pour financement à l'ambassade de France. Il s'agit concrètement des projets suivants :

- Urbanisation comparée à Danang et Hué ;
- Santé de la reproduction des migrants récents à Hanoi ;
- Les femmes migrantes, femmes de ménage, à Hanoi et à Hô Chi Minh Ville ;
- Population et environnement urbain à Hô Chi Minh Ville (enquête ménage en comparaison avec les données d'enquête déjà disponibles sur Hanoi).

Par ailleurs, il serait intéressant que le FSP puisse prendre en compte la valorisation de certains travaux passés, telle la traduction de l'ouvrage collectif de synthèse sur la population et le développement au Viêt-nam, ce qui est la condition de sa diffusion dans le pays.

Enseignements relatifs à la coopération franco-vietnamienne en matière de recherche

Les différentes actions de coopération menées jusqu'à maintenant permettent de tirer divers enseignements quant aux problèmes rencontrés, susceptibles d'en améliorer le fonctionnement à l'avenir.

Observons d'abord que ces actions de coopération ont été multiples : coopération avec des institutions vietnamiennes de nature variée (départements ministériels, institutions de recherche, institutions dépendant de collectivités territoriales), financement de recherches bilatérales ou dans un cadre international, suivi des opérations de recherche sous forme de missions ou sous forme d'affectation de chercheurs, financement de la participation à des réunions scientifiques, bourses d'études supérieures (DEA et thèses) délivrées par l'ambassade de France ou par des institutions de recherche françaises, accueil en France de doctorants à long terme ou sous forme d'alternance, publication d'ouvrages de synthèse et de résultats de recherche au Viêt-nam et en France...

Observons également, que cette coopération, outre les bénéfices bilatéraux qu'elle apporte, favorise aussi dans bien des cas les contacts entre institutions vietnamiennes elles-mêmes, qui sont souvent cloisonnées.

Le problème du financement

Le financement des opérations de recherche démographiques pose un problème spécifique dans la mesure où ce type de recherche porte nécessairement sur des grands nombres et demande donc un financement d'un niveau supérieur à la moyenne des recherches en sciences sociales, que les organismes de recherche ne sont pas à même de fournir à eux seuls.

Le principal organisme de financement dans le domaine de la population est le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP). Cet organisme, nous l'avons vu, s'est associé dans le passé à l'ambassade de France à Hanoi pour financer plusieurs opérations de recherche au Viêt-nam (projet VIE/93/P02). La présence à la tête du FNUAP à Hanoi, d'une représentante francophone, ayant une longue expérience de la coopération avec les Français, a facilité à l'époque –il faut le dire– le montage de projets communs. Les problèmes de financement qu'a connus le FNUAP dans les années récentes ont entraîné le retrait de cet organisme de la recherche en tant que telle et son repliement sur le soutien aux opérations de collecte nationales et sur des actions de développement concrètes relevant de la santé de la reproduction et de la planification familiale, en relation avec le Comité National pour la Population et la Planification Familiale (CNPPF).

À l'avenir, des opérations conjointes avec le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) au Viêt-nam ou la Fondation Ford ne sont pas à exclure, bien que ce type de coopération serait nouveau. Le PNUD a, de son côté, financé un important programme de recherche sur les migrations internes en 1996 ; il considère actuellement que les questions de population « ne relèvent pas de ses priorités ».

Les unités de recherche des EPST français (en l'occurrence, concernant les études de population, essentiellement le CNRS, l'IRD et l'INED) contribuent au financement de projets de recherche au Viêt-nam, au niveau modeste permis par leur budget. Le CEPED, associant entre autres l'IRD et l'INED, a pu mobiliser dans le passé le financement des Affaires étrangères.

Il ne faut pas oublier que de nombreuses opérations de recherche relevant de l'agriculture ou de la santé, financées par la France, comportent également un volet sur la population. Il faut signaler notamment à cet égard le rôle de l'Agence Nationale de Recherche sur le Sida (ANRS).

La Communauté Européenne apporte une contribution significative, par l'intermédiaire notamment du programme *Asia Urbs*. Plus que d'un projet de recherche proprement dit, il s'agit d'un ensemble d'opérations de développement urbain. La contribution européenne devrait logiquement augmenter considérablement à l'avenir. Les actions de nombreuses ONG et de la « coopération décentralisée » sont à classer également dans cette catégorie.

Il faut enfin signaler –pour le regretter– que l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) est jusqu'à présent restée très en retrait dans le financement de projets relevant de la population. En particulier, l'AUF au Viêt-nam continue à mettre l'accent, sans doute plus qu'il n'est officiellement affiché au niveau central de l'Agence, sur la diffusion exclusive de la langue française, au détriment de la diffusion des approches méthodologiques et des problématiques de recherche francophones.

Le statut des opérations de recherche en coopération

Il semble qu'il y ait souvent dans l'esprit des responsables vietnamiens deux types de programmes de recherche bien distincts : les programmes nationaux et les programmes étrangers. Les premiers répondent à une programmation nationale, tenant compte des besoins locaux ou de ceux qui ont été identifiés par des chercheurs nationaux ; ils sont entièrement financés sur fonds nationaux. Les seconds sont proposés par des institutions de recherche étrangères sur des critères qui leur sont propres ; ils sont en quelque sorte considérés comme « une cerise sur le gâteau », c'est-à-dire comme apportant un plus, sans pour autant être indispensables, ni répondant forcément à des questions prioritaires pour le pays ; ces programmes sont entièrement financés par l'étranger, la contribution nationale se réduisant à la mise à disposition de personnels avec prise en charge de leur salaire, ainsi qu'à la mise à disposition de bureaux ; cette conception est sans doute issue de la longue période d'isolement relatif du Viêt-nam par rapport à la communauté scientifique internationale.

Cette dichotomie se traduit selon les cas par le confinement des chercheurs étrangers dans des bureaux, voire dans des bâtiments, spécifiques ; par le classement –au moins psychologique– des chercheurs nationaux en deux catégories : ceux qui, surtout du fait de la langue, sont « ouverts » sur l'étranger et travaillent sur des programmes étrangers et ceux qui ne travaillent que sur des programmes nationaux ; par la difficulté de réaliser des publications conjointes entre organismes vietnamiens et français ; par la fréquente non prise en compte des chercheurs étrangers affectés sur place dans certaines réunions scientifiques qui ne dépendent pas directement du projet en cours, mais qui portent pourtant sur des thèmes de leur ressort (la langue de travail, qui est le vietnamien, n'est évidemment pas étrangère à cet isolement). Cela n'empêche pas les chercheurs étrangers –et singulièrement français– affectés dans une structure vietnamienne de bénéficier d'une grande écoute auprès des responsables de la structure concernée, comme j'ai pu le vérifier à plusieurs reprises, y compris à des échelons élevés du Parti ou de l'État, car ils ont la réputation d'être indépendants et dégagés des contraintes locales ; mais cette écoute se réalise par contact personnel direct, en marge des structures prévues à cet effet.

Le problème des publications conjointes se pose de manière spécifique. Il est apparu difficile à plusieurs reprises de publier conjointement les résultats des recherches entre organismes vietnamiens et français, quand cette publication était en français : le responsable de l'organisme vietnamien ne comprenant pas le français, il lui est apparu difficile de prendre cette responsabilité ; cependant, le fait que tout le document soit traduit en vietnamien n'a pas automatiquement résolu le problème.

Ce type de fonctionnement, outre qu'il surprendra le chercheur qui est habitué à un fonctionnement en symbiose avec les chercheurs nationaux dans les pays à longue tradition de coopération avec la France, présente un certain nombre d'inconvénients pour chacun des deux partenaires. Pour le partenaire vietnamien, il se peut qu'il y ait des doublons entre certains programmes nationaux et certains programmes étrangers ; il se peut aussi que certaines questions importantes n'aient pas pu être prises en compte, devant le manque de fonds nationaux, alors qu'une concertation préalable aurait permis de les intégrer dans des programmes conjoints ; enfin, les instances nationales n'ont dans ces conditions qu'une très faible possibilité de faire prévaloir l'obligation de résultats. Pour le partenaire français, les recherches proposées sont parfois considérées avec sympathie, mais pas forcément prises très au sérieux ; cela risque de se traduire par la sous-estimation de l'importance et de la

pertinence des problèmes étudiés et par des lacunes dans la valorisation des recherches au niveau national. Cette situation risque évidemment de handicaper la pérennité et le développement de la coopération en matière de recherche avec le Viêt-nam.

Il n'y a dans la plupart des cas pas de problème quant à l'adéquation entre les programmes de recherche financés par l'étranger et les besoins nationaux, ces programmes ayant été eux-mêmes montés en coopération entre chercheurs étrangers et nationaux ; il est aussi connu qu'un chercheur étranger, dans n'importe quel pays, a une vue parfois plus objective de certains problèmes locaux et qu'il est donc à même d'apporter un point de vue neuf et complémentaire à celui des chercheurs nationaux dans la formulation d'un projet de recherche. Il faut donc s'interroger sur les moyens de développer les projets de recherche réellement conjoints. Le Viêt-nam consacre des fonds significatifs au financement de la recherche, soit au niveau central, soit plus souvent au niveau local. Il pourrait donc certainement apporter une contribution financière à des projets conjoints, même si le montant de ce financement peut rester très inférieur au financement extérieur ; dans le cas de doublons, certains de ces projets conjoints n'entraîneraient même aucun coût supplémentaire, mais une simple recomposition du projet. Ce type de projet développerait une implication plus forte des responsables nationaux dans les projets de recherche, une réelle attente des autorités vis-à-vis des résultats de cette recherche et sans doute une probabilité plus forte qu'ils soient pris en compte.

La rémunération des chercheurs et des personnels nationaux

On peut dire, au risque de paraître quelque peu provocateur, que les salaires des chercheurs au Viêt-nam sont « inexistants ». Ce point de vue se justifie cependant quand on sait que le salaire mensuel d'un chercheur, avec des primes éventuelles (60 à 100 euros au total) ne peut guère couvrir qu'environ 20 % des besoins normaux d'une famille moyenne de quatre personnes en ville et ne permet en fait que l'entretien de la motocyclette pour se rendre au travail...

Cette situation fait que les chercheurs doivent avoir recours à de multiples activités parallèles ; ceux d'entre eux qui sont également enseignants reçoivent par exemple une rémunération spécifique pour chacun des cours qu'ils dispensent.

Les projets de recherche doivent donc nécessairement comprendre une rémunération spécifique des personnels participants au projet : travaux de conception, phase de réalisation, exploitation des résultats, travaux informatiques, phase de rédaction, gestion du projet, etc. Cette rémunération peut se faire à la tâche ou être mensualisée pour la durée du projet. Dans tous les cas, le montant de cette rémunération reste extrêmement modeste comparativement aux coûts des prestations similaires relevés en France, mais elle est de règle.

Le problème de la langue de travail et des traductions

La langue de travail dans les institutions vietnamiennes est le vietnamien. Ce n'est que très exceptionnellement que l'on rencontre des collègues francophones et c'est encore plus rarement que les chercheurs français soient à même de travailler en vietnamien, même si nombre d'entre eux ont acquis quelques bases. En pratique, la langue d'échange dans la coopération franco-vietnamienne est donc l'anglais.

Cette coopération doit évidemment privilégier les co-signatures et les co-éditions, marques incontournables d'un travail réellement conjoint. De plus, si l'on veut que les résultats de la recherche puissent être utilisés au Viêt-nam, il est essentiel de publier sur place en vietnamien. Cela implique de faire deux publications : une en vietnamien au Viêt-nam et une en français en France ; cela n'exclut pas une publication supplémentaire en anglais si l'on veut que les résultats obtenus soient connus par la communauté scientifique internationale.

Il va sans dire que ce fonctionnement ne va pas sans difficulté en cours d'exécution, demandant des traductions permanentes : réunions de travail préparatoires en anglais, élaboration des questionnaires d'enquête en vietnamien, traduction des questionnaires en anglais afin de les finaliser en commun, formation des enquêteurs en vietnamien avec traduction simultanée si le chercheur français participe lui-même à la formation, rédaction des résultats par chaque chercheur dans sa langue, traduction provisoire en français ou en vietnamien selon le cas, discussions en anglais, traduction finale, traduction simultanée durant les réunions de dissémination des résultats, etc. Le budget doit donc être étudié en conséquence.

La diffusion des publications

La diffusion des publications scientifiques au Viêt-nam ne va pas de soi. Si, comme on l'a vu, il est essentiel de publier sur place en vietnamien, il existe néanmoins un petit marché pour les ouvrages en français. À ce niveau, on constate des disparités marquées entre éditeurs français selon leur introduction ou non sur le marché vietnamien. Pour prendre des exemples récents, il s'est avéré que l'on trouve très rapidement en vente au Viêt-nam les publications d'un éditeur comme Fayard, alors que les éditions Karthala, très prisées pour la diffusion des recherches en sciences sociales, n'y sont pas vendues. Un effort est donc à poursuivre dans ce domaine, tel que celui entrepris par le responsable du livre au consulat général de France de Hô Chi Minh Ville, qui est en relation avec le diffuseur vietnamien Fahasa.

Concernant les publications en vietnamien, si la plupart des institutions de recherche vietnamiennes maîtrisent bien les circuits du copyright local, elles n'ont bien souvent aucune pratique de la diffusion de leur production dans les circuits commerciaux. La solution n'est certes pas de se fier exclusivement dans ce domaine au professionnalisme des bouquinistes de la rue Trang Tiên à Hanoi, même s'il est impressionnant... La diffusion se fait par ailleurs très mal en dehors de la capitale, même à Hô Chi Minh Ville.

Signalons enfin qu'il n'est pas inutile d'envoyer un exemplaire des publications en vietnamien dans certains centres de documentation spécialisés français qui accueillent de nombreux étudiants vietnamiens.

Les bourses et les accueils des étudiants et des chercheurs

Les étudiants et chercheurs vietnamiens peuvent bénéficier d'un certain nombre de bourses de formation délivrées par l'ambassade de France et par les institutions françaises de recherche. Ils peuvent prétendre également à des allocations de recherche de la part des organismes français de recherche s'ils travaillent sur des projets en coopération.

Ces accueils pour formation (par exemple pour la préparation d'une thèse) sont évidemment très positifs. Ils ne sont cependant pas sans poser quelques problèmes. Le problème principal est sans doute le remplacement des bourses de longue durée par des

bourses en alternance, le candidat étant accueilli à deux ou trois reprises en France et revenant au pays dans l'intervalle : ce type de fonctionnement peut permettre à ceux qui ne pourraient pas s'absenter pour une longue durée, notamment certains responsables, de parfaire quand même leur formation ; en revanche, il empêche bien souvent le candidat revenu au pays de travailler correctement sur sa thèse, quand il est repris par l'urgence des tâches quotidiennes de son service ; il se trouve même parfois coupé de sa documentation (qui est paradoxalement parfois beaucoup plus facile d'accès en France) et il n'a alors guère l'occasion de perfectionner la langue française.

La question de la langue pose des problèmes spécifiques dans la mesure où, comme chacun sait, le français est une langue difficile et qu'il y a un fossé entre la langue parlée, souvent plus ou moins bien maîtrisée par le candidat et la langue écrite –très exigeante- qui ne l'est pas du tout.

Cette situation voudrait que les deux types de bourses (de longue durée et en alternance) restent accessibles aux chercheurs et étudiants vietnamiens. Cela implique aussi que des dispositions soient prises pour d'une part assurer ces accueils de longue durée, d'autre part engager les moyens nécessaires pour corriger les textes en français. C'est ce dispositif qui a été mis en place en démographie entre l'Université Paris V et le CEPED.

Une modalité nouvellement autorisée au sein des universités françaises est la soutenance de thèses en anglais. Cette possibilité pourrait être utilement développée en faveur des chercheurs vietnamiens et attirerait un certain nombre d'entre eux vers la France.

Les modalités pratiques d'accueil des étudiants en France ne vont pas toujours sans à coups. La France a mis en place un dispositif d'accueil performant géré, pour ce qui concerne Paris, alternativement par EGIDE et par le CROUS. Dans ces conditions, l'hébergement des étudiants et leur rémunération est assurée en principe dès leur arrivée. Or, il est arrivé récemment qu'un étudiant vietnamien, piloté vers le CROUS, se voit expliquer qu'il lui faudra se « débrouiller tout seul » durant son séjour de trois mois à Paris, car « une des résidences universitaires venait de fermer ». Il va de soi qu'il faut à tout prix éviter ce genre de mésaventure à l'avenir, car le montant de la bourse ne permet nullement de payer un hébergement alternatif...

Le site Web de l'ambassade de France

Le site Web de l'ambassade de France à Hanoi était sans conteste à son démarrage l'un des meilleurs et des plus beaux de sa catégorie. Il souffre maintenant quelque peu du manque de mise à jour, singulièrement dans le domaine de la recherche.

Je ne prendrai que trois exemples dans notre domaine :

- Concernant les recherches menées dans le domaine de la population et du développement, le site continue à afficher au bout de cinq ans le contenu qui avait été élaboré en 1997 et publié dans une plaquette de l'ambassade (Gubry & Barbieri, 1997). Le site n'a jamais signalé les nouvelles publications qui ont été envoyées.
- Le site continue à faire référence au CHEAM, alors que ce centre est fermé depuis plus d'un an.
- Dans le domaine de la documentation, on signale (avec une erreur sur le nom) l'existence du Centre français sur la Population et le Développement (CEPED), mais sans mettre de lien, comme cela a été fait pour d'autres centres, alors que le centre de documentation du CEPED

constitue le meilleur centre au niveau mondial dans le domaine de la population et du développement sur le Viêt-nam, avec plus de 1 100 références sur le Viêt-nam. Les références bibliographiques du centre de documentation du CEPED sont disponibles en ligne depuis décembre dernier, ce qui a été également indiqué à l'ambassade (<http://www.cepded.ined.fr>).

Devant cette situation, plusieurs de nos collègues n'envoient plus aucune information à l'ambassade sur leurs activités... Il y a donc certainement des mesures peu coûteuses à prendre pour remédier à ces lacunes et faire fonctionner correctement le site Web de l'ambassade de France, dans le domaine de la recherche comme dans les autres (dont certains sont mis très régulièrement à jour), tant il est vrai que ce dispositif est à forte valeur ajoutée.

Conclusion

Ces quelques réflexions ne sont pas exhaustives. Il est cependant clair qu'un appel d'offres pour les recherches en sciences sociales dans le cadre du FSP est particulièrement bienvenu. En effet, les chercheurs français, ressortissants d'un pays développé, n'accèdent que difficilement aux financements internationaux. Ceux-ci sont par ailleurs loin de couvrir tous les besoins.

Il reste à faire une synthèse des thèmes de recherche des diverses disciplines, telle qu'elle se dégagera du séminaire. Un certain nombre de partenaires institutionnels passés ou actuels ont été relevés ici, mais là aussi un inventaire complet reste à faire, qui pourra prendre en compte toutes les informations disponibles (notamment sur le site Web de l'ambassade, sur le site Web du CICRED et dans un document spécifique qui avait été préparé à ma connaissance pour l'ambassade par la représentation de l'IRD à Hanoi en 1999).

L'objectif final est bien d'assurer l'adéquation entre les priorités scientifiques et leur faisabilité. Ce pourrait être le rôle d'un comité de pilotage de l'appel d'offres projeté.

La constitution d'un tel comité de pilotage est assez délicate ; il devrait faire appel à des scientifiques selon les besoins, sous forme de consultations, mais devrait être sans doute dirigé par des administrateurs non susceptibles de soumissionner eux-mêmes à l'appel d'offre : il faut éviter que les scientifiques les mieux placés pour animer les recherches envisagées soient empêchés de participer eux-mêmes à ces recherches du fait de leur participation à un comité de pilotage ou de sélection, comme cela s'est déjà vu dans des circonstances comparables.

Références

- Banens Maks, 2000, Vietnam : a reconstitution of its 20th century population history. *In* Bassino Jean-Pascal, Giacometti Jean-Dominique, Odaka Konosuke (Eds), Quantitative economic history of Vietnam, 1900-1990. Tokyo: Hitotsubashi University, Institute of Economic Research, x-476 p., p. 1-40.
- Barbieri Magali, Allman James, Pham Bich San, Nguyễn Minh Thang, 1995, La situation démographique du Viêt-nam. *Population* (Paris), n° 3, p. 621-652.
- Dang Thu, Gendreau Francis, Nozawa Miki, 1998, Transition vers l'économie de marché, pauvreté et changements démographiques au Viêt-nam. *In* Gendreau Francis (Dir.), Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud. Paris : ESTEM, AUPELF-UREF, 415 p., p. 51-70 (Actualité scientifique).
- Doan Mâu Diêp, Gubry Patrick, Huguet Jerrold W., Trinh Khắc Thâm, 1996, L'émergence des migrations spontanées au Viêt-nam : le cas de Vung Tau et de Đông Nai. Paris : Centre français sur la Population et le Développement, 48 p. (Les Dossiers du CEPED, n° 45).
- Economic and Social Commission for Asia and the Pacific (ESCAP) (Ed.), Doan Mau Diep, Trinh Khắc Tham, in coll. with Gubry Patrick, 1996, Survey of spontaneous migration to a rural and an urban area in Viet Nam. New York (N.Y.): United Nations, x-57 p. (Asian Population Studies, n° 142). [*Existe en vietnamien*]
- Gendreau Francis, 1993, Population et développement au Viêt-nam. *In* Gérard Hubert (Dir.), Intégrer population et développement. Chaire Quételet 1990 (Institut de Démographie-UCL, CIDEP, CEPED). Louvain-la-Neuve, Paris : Academia, L'Harmattan, 819 p., p. 759-788.
- Gendreau Francis, Fauveau Vincent, Dang Thu, 1997, Démographie de la péninsule indochinoise. Paris : Éditions ESTEM, 132 p. (Universités francophones, Série Savoir Plus Universités).
- Gubry Patrick (Dir.), 2000a, Population et développement au Viêt-nam. Paris : Karthala, CEPED, 614 p. (Économie et Développement).
- Gubry Patrick, 2000b, Quelques pistes de recherche et d'action. *In* Gubry Patrick (Dir.), Population et développement au Viêt-nam. Paris : Karthala, CEPED, 614 p., p. 603-607. (Économie et Développement).
- Gubry Patrick, Barbieri Magali, 1997, Appui à la recherche sur la population et le développement au Vietnam. *In* Coopération France-Vietnam : Répertoire de la coopération technique et de la recherche. Hanoi : Ambassade de France en République Socialiste du Viêt-nam, 148 p., p. 126-127.

- Gubry Patrick, Vu Thi Hông, Lê Van Thanh (Dir.), 2002, Les chemins vers la ville. La migration vers Hô Chi Minh Ville à partir d'une zone du delta du Mékong. Paris : Karthala, CEPED, 343 p. (Hommes et Sociétés). [*Sous presse en vietnamien*]
- Institute for Economic Research of Ho Chi Minh City (IER) (Ed.), Vu Thi Hong, Le Van Thanh, Truong Si Anh, in coll. with Gubry Patrick, 1996, Migration, human resources, employment and urbanization in Ho Chi Minh City. Hanoi: The National Political Publishing House, 135 p. (VIE/93/P02 project). [*Existe en vietnamien*]
- Institute of Sociology (Ed.), Vu Tuan Huy, Pham Bich San (Dir.), in coll. with Barbieri Magali, 1996, The impact of socio-economic change on some aspects of the family in Vietnam. A case study in Thai Binh province. Hanoi: The National Political Publishing House, 69 p. (VIE/93/P02 project). [*Existe en vietnamien*]
- National Institute for Urban and Rural Planning (NIURP) (Ed.), Dang Xuan Duong, To Thi Minh Thong (Dir.), in coll. with Gubry Patrick, 1996, Population and urban living environment in Hanoi city. Hanoi: The National Political Publishing House, 77 p. (VIE/93/P02 project). [*Existe en vietnamien*]
- Nguyễn Thi Thiêng, 1998, Mortalité infantile au Viêt-nam : facteurs déterminants. Thèse de doctorat de démographie, Université de Paris V, 376 p.
- Pham Thuy Huong, 1998, Transition de la nuptialité au Viêt-nam : le cas du Delta du Fleuve Rouge. Thèse de doctorat de démographie, Université de Paris V, 313 p.
- Scornet Catherine, 2000, Fécondité et politique dans le delta du Fleuve Rouge (Viêt-nam). Thèse de doctorat de démographie, Université de Paris V, 2 vol., 405 p. + 475 p.
- Truong Si Anh, Gubry Patrick, Vu Thi Hông, Huguet Jerrold W., 1996, Hô Chi Minh Ville : de la migration à l'emploi. Paris : Centre français sur la Population et le Développement, 52 p. (Les Dossiers du CEPED, n° 40).
- Vu Hoang Ngân, 1998, Connaissance et pratique de la contraception chez les couples. Thèse de doctorat de démographie, Université de Paris V, 394 p.

Annexe 1

**Unités de recherche et chercheurs de l'IRD en sciences sociales
travaillant sur le Viêt-nam**

UR 003	Travail et mondialisation	Nolwen Henaff Bernard Hours Xavier Oudin Monique Selim
UR 013	Mobilités et recompositions urbaines	Patrick Gubry Karine Peyronnie
UR 023	Développement localisé urbain. Dynamiques et régulations	Claude de Miras
UR 044	Dynamiques sociales de l'irrigation	Sylvie Fanchette
UR 091	Santé de la reproduction, fécondité et développement	Myriam de Loenzien
UR 105	Savoirs et développement	Jean-Yves Martin
CICRED		Francis Gendreau

Ces chercheurs sont susceptibles de répondre à un appel d'offres avec leurs partenaires vietnamiens.